**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**41E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE LA POLOGNE**

*Le 16 novembre 2022 (9h00-12h-30)*

**Prononcée par :**

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la bienvenue à la délégation polonaise et la remercie pour la présentation de son quatrième rapport national.

Le Burkina Faso salue la coopération de la Pologne avec le Conseil des droits de l’homme et l’ensemble de ses mécanismes, en particulier l’EPU.

A cet égard, nous nous réjouissons des efforts déployés par la Pologne pour promouvoir et protéger les droits de l’homme dans le pays depuis le cycle précédant, notamment l’adoption par le Gouvernement polonais du Plan d’action national pour l’égalité de traitement pour la période 2022-2030.

Tout en encourageant la Pologne à poursuivre la formation des professionnels chargés d’identifier les enfants victimes de la traite, nous lui recommandons :

1. d’intensifier ses campagnes publiques afin de combattre les discours de haine, l’incitation à la haine et les crimes de haine;
2. de redoubler d’efforts pour identifier les enfants victimes d’exploitation sexuelle et de traite, en particulier les enfants en situation de vulnérabilité.

Nous souhaitons plein succès à la Pologne à l’occasion de cet examen.

**Je vous remercie.**